

Les destins d'Actiris et de Bruxelles Formation plus liés que jamais

ARTHUR SENTE

De la baie vitrée du 30^e étage de la Tour Astro, on peut soit se donner le vertige en contemplant le vide, soit tenter de déchiffrer l'horizon avec optimisme. Olivia P'tito et Grégor Chapelle penchent clairement vers la deuxième option. Les deux professionnels de l'emploi, respectivement à la tête de Bruxelles Formation et d'Actiris, viennent chacun de signer un nouveau contrat de gestion couvrant 2017-2022 pour leur institution. Réfléchis et conclus pour la première fois conjointement, ces textes doivent sceller un nouveau destin commun de ces deux organismes d'intérêt public. L'occasion pour les deux directeurs de revenir sur les nouveaux enjeux qui les attendent mais aussi sur leur bilan à la tête des deux maisons. «On va publier la 49^e baisse successive du chômage des jeunes», annonce Grégor Chapelle en guise d'exemple. Avec un taux à 21,6% en juin (-0,8 point par rapport à mai), il est vrai que Bruxelles fait en la matière pratiquement aussi bien que Gand, en tête des 5 plus grandes villes du royaume. «À force de le dire, ça donne l'impression qu'on donne toujours la même nouvelle. Mais pour nous, les professionnels de l'emploi, c'est à chaque fois plus spectaculaire que le mois d'avant.»

On ne s'autoflagelle pas non plus du côté de Bruxelles Formation. «Nous avons clairement aussi dépassé nos objectifs, particulièrement sur les moins de 25 ans, qui étaient l'une des priorités du précédent contrat de gestion, et qui ont vu le nombre de formations augmenter de 30%», embraye Olivia P'tito. Un chiffre encourageant

LE RÉSUMÉ

Les directeurs d'Actiris et de Bruxelles Formation reviennent sur leurs nouveaux contrats de gestion.

Profitant de l'occasion pour défendre des bilans respectifs positifs, ils s'apprentent à collaborer plus étroitement.

De son côté Actiris devra offrir d'ici 5 ans des solutions individuelles pour tous ses nouveaux inscrits, et ce en moins de 12 mois.

Pour parvenir à cet objectif, les chercheurs d'emploi sous-qualifiés devront ainsi être redirigés de manière plus fluide vers une formation.



Olivia P'tito (Bruxelles Formation) et Grégor Chapelle (Actiris) vont collaborer plus étroitement. © FP/HUMA

geant parmi d'autres qui justifie, selon elle, la confiance accordée par l'exécutif régional. Et aussi ses coudees franches au niveau budgétaire? Sur ce point, il faut constater que les performances des deux institutions ont été accompagnées d'une hausse sensible de moyens. Entre 2012 et 2017, le budget annuel de Bruxelles Formation est ainsi passé de 42,56 à

67,38 millions d'euros, tandis que celui d'Actiris a lui pratiquement doublé depuis 2013, pesant 726 millions en 2017.

25.000 «solutions»

Mais c'est bien de l'avenir dont il est ici question. Car la tâche reste ardue. Pour Actiris, le nouveau contrat fixe notamment l'objectif de fournir à

chaque nouveau demandeur d'emploi une «solution» dans les 12 mois, ce qui comprend soit une remise à l'emploi, soit le passage par une formation ou stage. Réaliste? «Si ce n'était pas réaliste, ce ne serait pas dans nos objectifs, parce qu'on ne se fixe que des objectifs ambitieux mais réalistes», rétorque Grégor Chapelle. Il fait ses comptes: 25.000 chercheurs d'em-

ploi s'inscrivent chaque année à Actiris. Près de 5.000 d'entre eux trouvent un emploi eux-mêmes dans les 3 premiers mois de leur inscription. Sur les 20.000 restants, 12.000 rentrent déjà dans le cadre de la Garantie Jeunes, censée garantir à chaque inscrit de moins de 25 ans une solution dans les 6 mois. «Vous voyez qu'une fois qu'on déconstruit, on est donc entre 8.000 et 10.000 solutions à trouver.»

Pôles Emploi-Formation

Outre la réforme des aides à l'emploi qui entrera en application dès le 1^{er} octobre prochain (voir L'Echo du 8 juin dernier), l'enjeu de la qualification des chômeurs jouera un rôle prépondérant dans la poursuite de cet effort supplémentaire. C'est en partie là-dessus que le rapprochement Actiris-Bruxelles Formation prend tout son sens, alors que les deux organismes s'engagent désormais à fluidifier le partage de leurs données (ce qui passera notamment par la création d'un Observatoire de l'emploi et de la formation) et, par conséquent, le passage des demandeurs d'emplois infraqualifiés par une formation. Il faudra, par exemple, mieux les rediriger vers les futurs Pôles Formation-Emploi, espaces qui rassembleront bientôt acteurs d'une filière d'activités et centres de formation, dont la mise en place est supervisée par Bruxelles Formation. «Plusieurs de ces pôles ouvriront en 2018. La logistique et le transport à Forest, le pôle des métiers de l'industrie technologique à Erasme et le pôle ICT qui verra le jour à Auderghem, lui aussi l'année prochaine», rappelle Olivia P'tito.